



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 13 avril 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2020			31.12.2019	PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net		Total	Total
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	108 090	67 193	40 897	36 684	Fonds propres (avant affectation)	74 951	224 352
Terrains					Résultat de l'exercice	128 535	-149 401
Constructions	473 410	146 655	326 755	345 691			
Matériels d'activités	70 792	56 285	14 508	16 168	Subventions d'investissement	22 916	19 858
Autres immobilisations corporelles	282 948	171 081	111 867	100 638	Total	226 402	94 809
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Prêts Francas					Fonds dédiés		24 590
Autres prêts et titres immobilisés	71 947		71 947	72 169	Provisions pour risques	9 784	
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	256 845	216 739
Total	1 007 188	441 214	565 973	571 349	Total	266 629	241 330
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	666		666	2 069	Emprunts Francas		
					Autres emprunts et dettes assimilées	386 050	307 705
Usagers - clients	464 284	99 009	365 275	516 038	Fournisseurs	55 183	191 376
Comptes courants Francas	279		279	70	Dettes fiscales et sociales	199 079	261 977
Autres créances	286 214		286 214	249 306	Comptes courants Francas	31 123	48 737
Trésorerie	188 891		188 891	59 806	Autres dettes	167	1 103
Charges constatées d'avance	11 015		11 015	21 756	Produits constatés d'avance	253 680	273 357
Total	951 349	99 009	852 339	849 044	Total	925 282	1 084 255
Total	1 958 536	540 224	1 418 313	1 420 393	Total	1 418 313	1 420 393

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 663	6 133
Ventes de marchandises		727
Prestations de service	1 072 866	1 224 745
Subventions d'exploitation	2 192 807	1 983 467
Dons et Mécénat	5	2
Contributions financières	19 000	49 990
Autres produits	1 544	9 294
Reprises sur dépréciations et provisions	14 424	30 399
Utilisations des fonds dédiés	24 590	44 346
Quote-part subvention invest. virée au résultat	3 363	3 656
Total	3 333 263	3 352 759
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	715	858
Variation de stock	1 404	-1 220
Autres achats et charges externes	1 041 349	1 066 015
Aides financières		
Impôts et taxes	124 268	126 911
Salaires	1 439 289	1 640 864
Charges sociales	301 052	423 328
Autres charges	50 234	37 034
Dotations aux amortissements	71 654	57 911
Dotations aux dépréciations et provisions	116 062	28 146
Report en fonds dédiés		19 000
Total	3 146 027	3 398 846
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	187 236	-46 087
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	471	204
Autres produits financiers	116	54
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	587	258
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	13 964	29 196
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	13 964	29 196
RESULTAT FINANCIER (II)	-13 377	-28 937
RESULTAT COURANT (I + II)	173 859	-75 024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	12 877	47 169
sur opérations en capital		7 500
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	12 877	54 669
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	58 201	123 720
sur opération en capital		5 326
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	58 201	129 046
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-45 324	-74 377
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	128 535	-149 401
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	500 656	466 348
Bénévolat	19 100	
Total	519 756	466 348
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	500 656	466 348
Personnel bénévole	19 100	
Total	519 756	466 348

au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui dégage un excédent de 128 534.89 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association : L'Association Départementale Francas du Gard, (Association départementale laïque des centres de loisirs et activités éducatives pour l'enfance et l'adolescence) associe les personnes physiques et les Personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants et des jeunes.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire intervenue au cours de l'exercice a eu les impacts suivants sur notre activité :

- Recours à l'activité partielle depuis mars 2020
- Baisse des produits des participations des familles
- Baisse des produits des collectivités
- Baisse des charges en lien avec l'activité (salaires, bus,...)

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Frais de recherche	4 584,00			4 584,00
Logiciels informatiques	88 579,19	14 926,79		103 505,98
Constructions et agencements	431 858,43			431 858,43
Agencements construction	41 551,44			41 551,44
Matériel d'activités	63 666,62	7 125,80		70 792,42
Agencements & aménagements divers	22 799,36	2 854,60		25 653,96
Matériel de transport	95 805,04			95 805,04
Matériel informatique	50 590,28	36 222,65		86 812,93
Mobilier de bureau	69 306,83	5 369,34		74 676,17
Total	868 741,19	66 499,18		935 240,37

b) Acquisitions et désinvestissements

- Barcelona et co :	10 814.74
- Site Web CMS :	2 448.85
- Site Web amorti :	1 663.20
- Module Péri Fournès :	1 200,00
- thoman radio sommières :	5 833.45
- thomann radio sommières :	1 292.35
- Rual Master :	2 854.60
- nano réseaux ordi connaux :	914.72
- nano réseaux :	9 917.44
- nano réseaux ludo :	1 157.04
- Sud broadcast émetteur :	1 992,00
- Serveur nano réseaux :	9 334.36
- Ordinateur portable amorti :	927.74
- Nano réseaux poste informatique :	1 141.79
- PC dell radio :	3 017.54
- Nano réseaux :	4 361.30
- Nano réseaux :	637.56
- Nano réseaux :	2 821.16

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	20%, 33%, 50%	56 479,48	10 713,86		67 193,34
Constructions et agencements	4%	116 611,78	17 274,34		133 886,12
Agencements construction	4%	11 106,68	1 662,05		12 768,73
Matériel d'activités	33%, 50%	47 498,92	8 785,79		56 284,71
Agencements & amén. divers	20%, 33%, 50%	19 862,82	1 353,18		21 216,00
Matériel de transport	20%	49 070,06	12 607,01		61 677,07
Matériel informatique	20%, 33%, 50%	32 452,69	11 859,75		44 312,44
Mobilier de bureau	10%, 20%, 33,33%, 50%	36 478,35	7 397,62		43 875,97
	Total	369 560,78	71 653,60		441 214,38

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Parts crédit coopératifs			
Prêt au Personnel	8 437.50	8 437.50	
Prêts effort construction	63 509.81		63 509.81

3. Stocks

Fichiers Francas

665.55

4. Usagers - clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	327 922.83		327 922.83
Usagers douteux	99 009.20	99 009.20	
Usagers non encore facturés	37 352.32		37 352.32
Total	464 284.35	99 009.20	365 275.15

5. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
1332	AD du Gers	279.20
	Total	279.20

6. Autres Créances

Subventions région Radio	5 020.00
Subventions région 1,2,3 soleil	3 500.00
Subventions conseil régional Occitanie radio	3 713.00
Subventions FONJEP	1 777.00
Subventions MSA 2020	8 132.71
Subventions Conseil départemental	14 750.00
Subventions CAF	69 737.46
Subventions projets repère	16 348.50
Avoir à recevoir	108.01
Avances et acomptes salariés	252.42
Mutuelle à régulariser	65.98
Saisie sur salaire	56.44
IJSS à récupérer	5 882.75
Activité Partielle	7 537.53
Taxe d'habitation à rembourser	9 784.00
PSO CAF	102 564.46
Régies	930.00
Produits à recevoir	13 885.00
Remboursements Uniformation	22 168.90
	286 214,16

7. Trésorerie

Parts B crédit coopératif	16 073.50
Parts A crédit coopératif	2 254.00
Chèques à encaisser	2 299.56
ANCV, CESU à encaisse	6 643.35
Remise CB	562.57
Crédit coopératif AD	136 914.49

Crédit coopératif LUDOTHEQUE	39.29
Crédit coopératif ST LAURENT	86.57
Crédit coopératif SOMMIERES	8 047.75
Crédit coopératif AMORIE	1 502.95
Crédit coopératif POULX	671.97
Crédit coopératif BERNIS	5 247.99
Crédit coopératif TRESQUES	284.93
Crédit coopératif RADIO	165.30
Crédit coopératif Accueil	82.63
Crédit coopératif LEINS	222.31
Crédit coopératif 4 MOULINS	2 358.98
Crédit coopératif ROQUEMAURE	91.61
Livret A CC	449.44
Livret EPI D'OR CC	315.38
Caisse	4 575.95
	188 890,52

8. Charges constatées d'avance

Secury plus	86.40
Sacem	422.17
Sage paie	3 999.61
Filomene et compagnie	685.75
Machine à affranchir	486.00
VT consult	1 188.00
Team viewer	368.28
Sacem	88.88
Pitney bowes	566.02
Tissot	723.04
Canon	745.42
Engie	215.33
Maileva	1 440.00
	11 014,90

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Ministère de la culture	4 697,60	33%	0,00		0,00
VDT Mini bus	10 000,00	20%	0,00		0,00
Mise aux normes Amorié	2 209,64	33%	0,00		0,00
CAF Radio mobilier	8 183,00	10%	6 053,18	818,30	5 234,88
CAF lecture ecriture	3 072,00	50%	3 072,00		
CAF logiciel noé	9 430,00	20%	8 127,88	1 886,00	6 241,88
CAF Radio FSER	6 290,00	20%	6 290,00	658,30	5 631,70
CAF CLAS	5 807,72		5 807,72		5 807,72
Total	49 689,96		29 350,78	3 362,60	22 916,18

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
C.L.A.S Conseil Départemental	7 500,00		7 500,00	
C.L.A.S D.D.C.S ACSE	4 000,00		4 000,00	
CLAS C.A.F	7 500,00		7 500,00	
Amorié	5 590,27		5 590,27	
Total	24 590,27		24 590,27	

4. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
		9 784,00		9 784,00
Provisions pour risques		9 784,00		9 784,00
Engagement de retraite du personnel (1)	216 739,48	40 105,49		256 844,97
Provisions pour charges	216 739,48	40 105,49		256 844,97
Immobilisations financières				
Usagers	47 259,81	66 172,89	14 423,50	99 009,20
Comptes courants Francas				
Dépréciations	47 259,81	66 172,89	14 423,50	99 009,20
Total	263 999,29	116 062,38	14 423,50	365 638,17
Dotations / reprises d'exploitation		116 062,38	14 423,50	
Dotations / reprises financières				
Dotations / reprises exceptionnelles				
Total		116 062,38	14 423,50	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet	11 250,01
(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	3 173,49
Total	14 423,50

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CC 40K€	2 590.07	2 590.07				
Emprunt CC 30K€	9 118.38	3 005.26	6 113.12	6 113.12		
Emprunt CC véhicule	45 072.81	4 812.81	40 260.00	9 967.14	30 292.86	
Emprunt CC 328K€	197 378.16	7 701.08	189 677.08	21 808.69	94 072.99	73 795.40
Emprunt PGE			150 000.00		150 000.00	
Découverts bancaire	51 456.99	51 456.99				
Intérêts courus à payer	2 088.80	2 088.80				
Total	307 705.21	71 655.01	386 050.20	37 888.95	274 365.85	73 795.40

6. Fournisseurs

Fournisseurs	36 147,48
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>19 035,77</u>
	55 183,25

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunérations dues	11 044.88
Note de frais salariés	723.98
CE	16 143.93
Avances et acomptes	28.46
Saisie sur salaire	202.00
Congés payés	59 096.20
Urssaf	23 715.00
Malakoff	18 873.35
Mocen	1 911.16
Snm prévoyance	3 960.34
Charges sur congés payés	22 164.13
PAS	1 575.01
Taxe sur salaire	10 038.00
Uniformalion	14 810.00
AIAC logement	<u>14 792.62</u>
	199 079.06

8. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0000	Fédération	15 332.30
1300	UR Occitanie	15 230.33
1311	AD Aude	560.00
Total		31 122.63

9. Autres dettes

CAF PSO 167.32

10. Produits constatés d'avance

PCA d'exploitation 253 679.68

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Réalisé directement par l'AD	83 486	75 748
Total	83 486	75 748

Nombre d'enfants concernés par l'action	Exercice clos	Exercice précédent
De l'association départementale	8 021	9 774
Des organisations affiliées (enfants recensés ou concernés par l'action)	27 342	30 716
Total	35 363	40 490

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Participation des usagers	539 081.82	645 809.18
Prestations CAF (PSO)	337 609.74	319 050.58
Prestations MSA	8 132.71	11 386.04
Autres produits	188 042.05	248 499.14
Total Prestations	1 072 866.32	1 224 744.94

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Conseil Régional	3 713.00	8 520.00
autres projets	24 749.00	7 225.00
CAF	142 500.00	30 000.00
Ministère de la culture	65 711.00	63 689.00
D.D.C.S (dont CGET)	173 400.00	30 000.00
FONJEP	11 515.00	7 689.00
Aides à l'emploi (ASP)	40 395.09	71 259.58
s/total	461 983.09	218 382.58
Conseil Général Complément FONJEP	6 250.00	6 250.00
Conseil Général	35 000.00	35 000.00
Conseil Général subv. sur projet	47 500.00	51 200.00
s/total	88 750.00	92 450.00
Subventions communes en convention	1 642 074.40	1 672 634.03
s/total	1 642 074.40	1 672 634.03
Total	2 192 807.49	1 983 466.61

3. Produits exceptionnels

Chèque non encaissé 2 888.62
Mairie Connax 4 395.25
MSA 2019 2 309.85
Cabrières communes 2018 3 273.50
SPPF 10.00
12 877.22

4. Charges exceptionnelles

La Calmette 2018 12 959.19

Adréa Mutuelle 2018	12 635.37
Moussac 2018 saisie deux fois	8 486.28
CCLG	4 144.90
Unifformation	4 024.50
Subventions région 2018 perdu	3 000.00
Régul Taxe sur salaire	1 934.26
Client pradelle 2018	1 441.44
Beauvoisin	1 132.00
Divers	8 605.97
	58 135.41

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	5	5	7	5.58
Employés	106	58.94	119	50.92
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	3	2.06	5	3.64
Total	114	63.94	131	60.14

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	187	3 472	214	4 184

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Néant

4. Engagements hors bilan

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite (locaux, services) et prestations en nature internes et externes

Sur les territoires où l'association a la gestion d'un accueil de loisirs, les communes ou les regroupements de communes mettent à sa disposition gratuitement au minimum un local pour l'accueil des enfants et des jeunes. Dans certains d'entre eux, les communes ou les regroupements de communes prennent en charge les fluides (eau, électricité, ...) le nettoyage des locaux et la mise à disposition de personnel.

Les Quatres Moulins (Regroupement de communes)	21 099
Commune de ST Gervasy TAP	17 032
Syndicat Mixte Leins gardonnenque	17 148
Commune de Beauvoisin	13 655
Commune de Bernis	62 008
Radio Sommières	13 292
Communauté de Communes de Sommières	97 144
Commune de Cabrières	25 280
Commune de Poulx	43 935
Commune de Comps périscolaire	46 494
Commune de Comps centre de loisirs extrascolaire	5 861
Commune de Pouzilhac CLSH été	3 645
SIRP Valliguières/Pousilhac TAP	19 140
Commune de La Calmette	30 868
Commune Méjannes Le Clap	38 124
Commune de Montfaucon	8 984
Commune de Caveirac	31 156
Commune de Saint chaptés	1 896
Commune de Saint-Hilaire d'Ozilhan	3 895
TOTAL	500 656

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Le bénévolat est évalué selon la méthode suivante :

Considérant que le bénévolat est une action volontaire dénuée d'intérêt particulier ;

Considérant que la valorisation économique du bénévolat est une obligation légale mais que cette valorisation économique ne constitue pas pour les Francas une modalité adéquate pour valoriser l'action des bénévoles ;

Considérant que le bénévolat est avant tout un don en temps ;

Considérant qu'il existe dans le Mouvement Francas des modalités, des formes diverses de bénévolat faisant appel à des connaissances, des capacités ou des compétences multiples et que chacun quels que soient son rôle et ses responsabilités (Elu·e, responsable d'un collectif local, départemental, régional ou national, formateur·trice BAFA-BAFD ou de la formation professionnelle) amène une égale contribution au projet des Francas,

La contribution volontaire en nature des bénévoles est comptabilisée par demi-journée d'actions, une journée d'action étant valorisée à hauteur de 100 €.

Compte tenu de cette posture du Bureau de la Fédération Nationale des Francas, la contribution volontaire en nature des bénévoles est évaluée à **19 100 €**.